

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 17 janvier 2015

Communication en application du décret n°2010-684 du 23 juin 2010

	TITRES	DROITS DE VOTE
TOTAL existant à la date de l'Assemblée Générale	26 575 891	27 156 893
PRESENTS et REPRESENTES à l'Assemblée Générale	7 430 390	7 995 240

RESOLUTIONS ORDINAIRES

	POUR		ABSENTION		CONTRE	
	Nombre de voix	Pourcentage des voix	Nombre de voix	Pourcentage des voix	Nombre de voix	Pourcentage des voix
1	7 995 240	100%				
2	7 989 240	99,92%	6 000	0,08%		

RESOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

Afin de permettre aux actionnaires de Prologue de disposer d'un bon niveau d'information avant de prendre leur décision, le Conseil d'Administration de Prologue a décidé lors de sa réunion du 16 janvier 2015 d'ajourner de quelques semaines l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Cet ajournement est destiné à permettre la remise par le Commissaire aux Apports d'un rapport complémentaire qui pourra tenir compte du projet de note en réponse de la société O2i et de l'expertise indépendante qui étaient attendus pour le 13 janvier 2015.

La nouvelle date de l'Assemblée Générale Extraordinaire sera annoncée dans un délai proche. Il est précisé que cette Assemblée Générale Extraordinaire conservera le même ordre du jour et qu'en conséquence les pouvoirs et procurations des actionnaires resteront valables, sans qu'il soit besoin de les réitérer.

Ce décalage de l'AGE sur quelques semaines ne change en rien le projet de rapprochement entre Prologue et O2i, sachant que l'OPE sera lancée dès sa validation par l'AMF.

RESOLUTION ORDINAIRE

	POUR		ABSENTION		CONTRE	
	Nombre de voix	Pourcentage des voix	Nombre de voix	Pourcentage des voix	Nombre de voix	Pourcentage des voix
3	7 995 240	100%				

Toutes les résolutions ont été adoptées